

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

RF/AA.

PRESIDENCE DU CONSEIL

 SECRETS DU PREMIER MINISTRE

4) NNEE 1960 -1- N° 123 /PCM.

LE PREMIER MINISTRE,

VU la Loi N° 59-3 du 15 Février 1959 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU les Décrets n° 62/PCM du 26 Mai 1959 et 1/PCM du 1er Janvier 1960 portant nomination des Ministres et Secrétaires d'Etat;

VU le Décret n° 109/PCM du 6 Août 1959 définissant les attributions des Membres du Gouvernement;

 S E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Mr. Paul DARBOUX, Ministre du Travail et des Sociales est chargé d'assurer l'intérim de Mr. Marcel D' Ministre des Transports et Télécommunications pendant de son absence.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré niqué partout où besoin sera./.-

AMPLIATIONS :

P.C.M.	15
S.G.C.M.	4
Ht.COM.	1
Assemblée Légis.	4
J.O.R.D.	1
Ministres	14

PORTO-NOVO, le 7 MAI .

Pour le PREMIER MINISTRE at .;

Le Vice-Premier Ministre,

[Signature]
OKE ASSOGBA